INTERVENTION D'ELISABETH BELAUBRE VOEU DU GROUPE TPT EN FAVEUR DE LA VIDEOSURVEILLANCE 21 JANVIER 2011

Madame,

votre nouveau vœu en faveur de la vidéosurveillance illustre parfaitement les mythes qui circulent autour de cet outil. Ce serait même à croire que vous n'avez pas assisté à la journée d'audition des experts que notre municipalité avait organisée, du moins que vous n'en avez pas retenu grand chose. Je vous rappellerai donc ce qui s'y est dit, sans même vous rappeller l'opposition de fond de mon groupe politique à cet outil dérogatoire au principe de liberté, peu efficace, et cher.

- Tout d'abord, sur l'efficacité des caméras : messieurs Blanchou, Köber, Nobili ou Mucchielli nous ont chacun, à leur manière, expliqué que les caméras ne sont pas efficaces dans des lieux ouverts. Et, surtout dans un quartier comme Arnaud Bernard, un entrelacs de ruelles : les actes que la vidéosurveillance sont supposés empêcher n'auraient qu'à se déplacer de quelques mètres pour pouvoir se poursuivre impunément.
- Ensuite, le préalable à toute implantation est un diagnostic territorial qui est encore en cours.
- Enfin ,rien ne remplace la présence humaine, et c'est notamment pour mieux adapter celle-ci que notre collectivité à lancé ce diagnostic territorial.

Et qui plus est, ce vœu est le second de votre groupe demandant l'implantation de caméras de vidéosurveillance, ... Le dernier était le moi dernier. Rien que vos vœux montrent bien la nature contagieuse de la vidéosurveillance. Mais je vous remercie de vous faire part de chacune des demandes de vos électeurs.